

Arrêté Générale modern

Arrêté n° 95-0887/PR/MTT portant modification et renouvellement de la liste des membres du conseil d'administration du Port.

n° 95-0887/PR/MTT

Ministère	Date de publication
Ministère des transports et des télécommunications	9 octobre 1995
Numéro JO	Date du numéro
n° 19 du 15/10/1995	15 octobre 1995

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

la liste nominative ci-après des membres du conseil d'administration du Port Autonome international de Djibouti est modifiée et, le mandat des membres renouvelé pour une période de 3 années à compter du 1er janvier 1995. A— Modification. Représentant du ministre de la Défense nationale : le lieutenant-colonel Mahdi Cheikh Moussa qui remplace le colonel Hoche Robleh. Représentant des sociétés pétrolières : Monsieur Frédéric Dauvergne qui remplace Monsieur Lanoiselée. Représentant des agents maritimes : Monsieur Ali Hettam qui remplace Monsieur Détrovat. Représentant du district de Djibouti : Monsieur Saïd Obsieh Naquaveh qui remplace Monsieur Salah Omar Hildid. B — Renouvellement des mandats Président : le ministre des Transposts et des Télécommunications. Représentant du MTT Monsieur Mohamed Ali Ismaël. Représentant du ministre des Finances et de l'Economie nationale : Monsieur Houssein Khaireh Walieh. Représentant du CDE : Monsieur Ahmed Hoche Doualeh. Représentant du ministre du Commerce : Monsieur Abdo Farah Badar. Représentant du ministre de l'industrie : Monsieur Farah Ali Aïnan. Représentant des transitai. Monsieur André Massida. Directeur de l'Aéroport : Monsieur Daoud Obsieh. Président de la Chambre de Commerce : Monsieur Saïd Ali Coubèche. Représentant de l'Association professionnelle des Banques : Monsieur Mohamed Aden. Directeur de la Planification : Monsieur Ali Soubaneh. Commissaire du gouvernement Monsieur Cheiko Hassan Représentant du personnel du Port : Monsieur Mohamed Hassan Moussa. Représentant des importateurs : Monsieur Mohamed Djama Arraleh. Directeur des Finances : Monsieur Mohamed Abdi Douksieh. Représentant des dockers : Monsieur Ahmed Moussa Loïita. Représentant de la Chambre de Commerce : Monsieur Saïd Omar Moussa Représentant des entreprises de manutation : Monsieur Nalin Khotari. Représentant des entreprises de manutation : Monsieur Delarue.